



Solidaires Finances Publiques

Du 29 novembre au 6 décembre, vous allez choisir celles et ceux de vos collègues de travail, candidates et candidats pour siéger dans les instances de dialogue social que sont les CAP (commissions administratives paritaires) et les CT (comités techniques) et les CCP (commissions consultatives paritaires). Les futur.e.s élu.e.s vous représenteront, porteront votre voix, protégeront vos droits et défendront vos situations individuelles et collectives pendant les 4 prochaines années.

Face à la volonté des pouvoirs publics de vous désarmer, de vous ôter progressivement toute possibilité de vous défendre au travers de l'intervention de vos représentantes et de vos représentants, votre participation massive aux différents scrutins prend un sens tout particulier. En votant, vous marquerez votre attachement au fait syndical à la DGFIP, au ministère et à la Fonction publique et vous renforcerez la légitimité des syndicats.

Ces élections sont les vôtres!

LA FORCE DU NOUS... !

VOTEZ !

Du 29 NOV. AU 6 DÉC.

**2018 ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**

SOLIDAIRES FINANCES

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES



Commission Administrative Paritaire

Le paritarisme est une garantie pour les personnels et pour leurs représentant.e.s. Or le gouvernement veut y mettre fin ! Solidaires s'y oppose de toutes ses forces !

LES CAP NATIONALES ET LOCALES SONT COMPÉTENTES

Pour les mutations et les affectations : celles et ceux que vous allez choisir vérifient la bonne application des règles et défendent vos situations individuelles. Dans une période où les règles de mutation sont en pleine révolution, au détriment de vos droits à une mobilité choisie, mieux vaut pour vous disposer, en CAP nationale et en CAP locale, d'équipes syndicales formées et aguerries, comme le sont celles de Solidaires Finances Publiques.

Solidaires Finances publiques revendique une affectation la plus fine possible (résidence, spécialité, structure), prononcée dès la CAP nationale, sur la base de règles claires, transparentes et comprises de toutes et tous.

POUR LES RECOURS SUR L'ÉVALUATION

L'évaluation professionnelle va devenir un élément plus que central en matière de promotions et de rémunérations. En effet, la promotion interne, dont personne n'ignore qu'elle est en berne, et la rémunération au mérite sont les derniers outils de la reconnaissance des personnels dont dispose l'administration. Cette reconnaissance dépendra de plus en plus de la manière dont ceux-ci seront jugés par leurs responsables ! Là encore, il vous faudra choisir des représentantes et des représentants déterminés comme le sont celles et ceux que présente Solidaires Finances Publiques.

Solidaires Finances Publiques combat toute introduction du mérite dans la rémunération.

CHOISISSEZ LA COHÉRENCE

Vous aurez aussi tout intérêt, pour vous, de faire un choix cohérent du local au national. En effet,

en termes de recours contre l'évaluation professionnelle, les CAP nationales sont des instances d'appel de second niveau. Si vos demandes ont été déboutées au local, vous pouvez saisir la CAPN.

Comment être sûr d'être défendu.e.s sur les mêmes bases revendicatives et syndicales si vous changez votre vote entre le national et le local ?

LA PROMOTION

Les CAPL ont une compétence préparatoire en matière de liste d'aptitude (LA). Au final, ce sont les CAP nationales qui ont le dernier mot, afin tout simplement d'assurer une égalité de traitement des personnels sur l'ensemble du territoire. Surtout ce fonctionnement permet d'échapper aux arbitrages locaux et aux copinages.

Opposé à l'origine aux CAP locales, Solidaires a obtenu, par le rapport de force et la conviction de ses militant.e.s, la mise en place de ces instances de protection contre l'arbitraire local que constituent les CAP nationales.

Solidaires Finances Publiques revendique la création d'un grade unique pour les catégories C et B, pour une vraie progression linéaire de carrière. Pour les listes d'aptitude, Solidaires Finances Publiques estime qu'elles doivent être un outil limité de la promotion interne, les concours devant en être, comme pour le recrutement externe, la principale voie !

NOTRE BILAN

Durant les quatre ans qui viennent de s'écouler, les élu.e.s de Solidaires Finances Publiques ont tenu la dragée haute à l'administration. Face aux vents contraires, face aux restrictions imposées par la DG en matière de temps de préparation des CAP, elles et ils ont répondu présents pour renseigner, épauler et défendre les agentes et les agents. Bon nombre de situations délicates ou bloquées ont été résolues par les représentant.e.s de Solidaires Finances Publiques, au grand soulagement de centaines de collègues qui ont vu leur situation personnelle s'améliorer et leur problème se résoudre.

NOS DÉFIS

Poursuivre, envers et contre la volonté des pouvoirs publics de vous désarmer en désarmant les organisations syndicales, notre combat contre l'arbitraire et contre l'individualisation. Défendre avec toujours plus de technicité, mais aussi de ténacité, vos situations personnelles, en accord avec notre revendicatif.